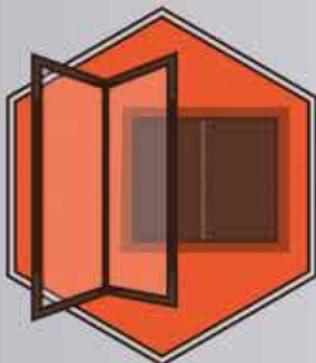


L'ACCENT PÉROLIEN

N°32 OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 2022 | www.ville-perols.fr



MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



Email : hexagone.sud@wanadoo.fr
www.hexagonesud.net



04 67 71 16 41



DOSSIER

Enfance 04 | 08

ACTU

Médiathèque 09
 Saga Figon 10 | 11
 Stationnement payant 14
 Associations 14 | 15
 Label 17
 Traditions 18
 Prévention préfectorale 22 | 24

CULTURE

Arènes du livre 12 | 13

AGENDA

Festivités 16

INFOS

Réglementation 19
 Guichet unique 20
 Travaux d'entretien 21

ÉCONOMIE

Nouveaux arrivants 26 | 28

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 30 | 32

**PERMANENCES DU MAIRE**

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur
 RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
 Contactez le cabinet du maire au
04 67 50 45 01 ou par courriel à
cabinetdumaire@ville-perols.fr

L'ACCENT PÉROLIEN

Journal municipal d'information de Pérols
 Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80005
 34473 Pérols CEDEX - Tél.: 04 67 50 45 00

Directeur de la publication : Jean-Pierre Rico**Service communication :**

Xavier Labattut - Alice Guin - Sophie Rosé
 communication@ville-perols.fr

Crédits photos & illustrations :

Mairie de Pérols - AdobeStock.com

Impression & publicité :

LPJ Hippocampe | Dépôt légal: Décembre 2021

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr



Chères Péroliennes, Chers Péroliens,

Comme vous le savez, Pérols a été élue n°1 dans l'Hérault des villes et villages où il fait bon vivre. Et l'été passé est là pour en attester. Vous avez été nombreuses et nombreux à pleinement profiter des événements organisés durant la période estivale. Quel plaisir de voir autant de monde et de sourires à chaque manifestation ! L'été est terminé mais les festivités continuent jusqu'à la fin de l'année : Théâtre, lotos, Halloween, Noël... Il y en aura encore pour ravir petits et grands.

En attendant, la rentrée est déjà bien entamée et je souhaite à tous nos élèves, nos enseignants et nos associations une très belle année scolaire, et tout sera fait en ce sens. Dans le cadre du Plan numérique pour l'éducation, nous avons offert aux écoles élémentaires du matériel informatique afin de pouvoir développer les compétences numériques des enfants et leur donner un outil d'apprentissage supplémentaire.

Concernant les associations, nous continuerons à travailler main dans la main en leur apportant le soutien humain et matériel nécessaire pour leurs événements. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur dévouement et leur implication au sein de la commune. Force est de constater que si la commune a obtenu les labels « Ville et village où il fait bon vivre » et « Ville active et sportive », c'est grâce au travail mené par la ville et ses associations.

Merci à toutes et à tous !

Jean-Pierre Rico,
 Votre maire

RETOUR SUR LES SÉJOURS DURANT LES VACANCES



DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE, DE NOMBREUX SÉJOURS SONT ORGANISÉS PAR LES DIRECTEURS DE L'ALSH.

L'occasion de se retrouver en groupes, avec les copains et les copines, de dormir parfois sous des tentes tels de vrais aventuriers, et de profiter de tout ce que peut offrir la nature.

Ainsi, ce sont près de 150 enfants, de 5 à 17 ans, qui ont pu profiter d'un maximum d'activités dans la joie et la bonne humeur !

Les plus petits (5/6 ans) ont pu vivre leur tout premier séjour en pleine nature



à Malibert, près de St-Chinian. Les petits explorateurs en herbe sont partis à la découverte du milieu aquatique dans la mare de Malibert. Équipés de leur équi-



sette, ils ont pêché, récolté, observé la faune et la flore de cette petite mare. Ils sont ensuite allés randonner dans un bel environnement préservé et protégé.

Pour les 6/8 ans, canoë, grotte des Demoiselles, randonnées, veillées à St-Bauzille de Putois. **Les 9/11 ans** ont pu découvrir la spéléologie, l'escalade et le canoë à La Canourgue, mais aussi le rafting, la « Trott'herbe » en forêt, le parc animalier de Serre Ponçon (spectacle de vol, nourrissage des marmottes et des loups), à St-Vincent les Forts. Un autre groupe a séjourné dans le village vacances « Rives des Corbières » à Port-Leucate, et a pu pratiquer le paddle, le char à voile et le fun boat.



**A EN CROIRE LES PHOTOS,
ON NE DOUTE PAS
QU'ILS ONT TOUS
BIEN PROFITÉ
DE LEURS SÉJOURS !**

Quant à nos ados (12/17 ans), ce fut spéléologie, escalade, canoë, via ferrata, trottinette électrique à la Canourgue, et canyoning, VTT et rafting à Ancelle.

Sans oublier les baignades... Lacs, rivières, piscines... Il y en avait pour tout le monde !

Durant tous ces séjours, quel que soit leur âge, les enfants pratiquent ces activités tout en étant au plus proche de la nature. Les animateurs profitent de chaque sortie pour enseigner à chacun le respect de l'environnement. Une manière d'allier l'utile à l'agréable.



BRIGITTE RODRIGUEZ NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE & JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Arrivée à Pérols en 1993, Brigitte Rodriguez est donc Pérolienne depuis presque 30 ans. Aujourd'hui à la retraite, elle a été pendant des années professeure des écoles, spécialisée dans les troubles « multi Dys », à l'institut St Pierre de Palavas Les Flots. Elle connaît donc bien le milieu scolaire et c'est tout naturellement qu'elle a accepté ce poste d'adjointe déléguée à l'Enfance & jeunesse et vie scolaire, après le départ de Christiane Pistre.

Brigitte Rodriguez : « J'aimerais tout d'abord saluer le travail de madame Pistre depuis 2014, dans ses missions d'adjointe déléguée à l'enfance, l'éducation et la vie scolaire ainsi que toute son équipe.

CONSEILLÈRE MUNICIPALE, MEMBRE DE LA COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE, DEPUIS 2014, BRIGITTE RODRIGUEZ EST DEPUIS LE MOIS DE JUIN LA NOUVELLE ADJOINTE.



J'ai eu l'occasion de faire le tour des groupes scolaires et des restaurants scolaires et j'ai été plus que satisfaite par l'état général des locaux de la Guette et de Font Martin. Même s'il s'agit de vieux bâtiments, de nombreux travaux de

peinture et de réfection des classes ont été menés depuis 2014. La climatisation a été posée dans tous les établissements scolaires. Il ne reste plus que le restaurant scolaire de la Guette qui devrait être équipé avant le mois de mai 2023.

Le mobilier est bien adapté à tous les élèves et a été changé ou amélioré dans de nombreuses classes. Bien sûr, il y aura toujours des travaux à faire ici et là mais globalement nous pensons avoir donné aux enfants de la commune les moyens de se sentir bien dans nos écoles.

Les effectifs restent sensiblement les mêmes sur le total des 2 groupes scolaires. Une classe élémentaire a été fermée à l'école Font-Martin, mais une a été ouverte en maternelle de la Guette.

Nous travaillons ensemble avec les écoles en ayant pour seule priorité, les enfants, leur bien-être physique et mental. Nous venons d'offrir aux deux écoles élémentaires des ordinateurs portables et des tablettes, qui seront utilisés par les enseignants et les élèves. Ces nouveaux outils numériques permettront entre autres choses d'organiser le travail collectif, libérer la créativité et favoriser le travail individuel.

Nous nous sommes rendu compte que de plus en plus d'enfants sont inscrits durant les périodes périscolaires (cantine, TOP, garderie, étude), car la plupart des parents travaillent. À Pérols, nous avons la chance de pouvoir organiser de nombreuses activités via les TOP (Temps d'Organisation Pérolien) par exemple.

En effet, au cours de l'année, ce ne sont pas moins de 25 activités épanouissantes et originales qui sont proposées aux enfants après l'école. Les parents ont aussi le choix entre l'étude dirigée (dispensée par les enseignants ou du personnel qualifié) ou la garderie du centre de loisir. L'équipe d'animation de Jean-Luc Sanchez est très dynamique, et toujours partante pour les nombreux

projets. Le centre de loisirs fait toujours le plein le mercredi.

Après les vacances de Toussaint, le Conseil Municipal des Jeunes sera renouvelé. Les enfants du cycle 3 et du collège pourront faire acte de candidature. En organisant ces élections après les vacances, cela leur laisse tout le temps de préparer leur campagne électorale.

Malgré le travail important accompli pour les enfants de la commune je reste persuadée que l'on peut encore améliorer leur condition à Pérols. Je sais pouvoir compter sur tous les acteurs impliqués dans l'enfance ainsi que sur les parents d'élèves et les élus. Nous voulons avec monsieur le Maire le bonheur et le bien-être de notre jeunesse à Pérols et nous donnerons les moyens d'y arriver. »

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Sur les deux groupes scolaires Guette et Font-Martin, ce ne sont pas moins de 735 élèves qui ont repris le chemin des bancs de l'école le jeudi 5 septembre. On verse quelques larmes pour les plus petits, et on retrouve les camarades pour les plus grands.

Cette rentrée s'est très bien déroulée, dans des conditions sanitaires revenues à la normale...

Sans masque. Quel bonheur !



**NOUS SOUHAITONS
À TOUS LES ÉLÈVES PÉROLIENS
UNE EXCELLENTE
ANNÉE SCOLAIRE !**

À l'école maternelle de La Guette, une classe supplémentaire a été créée. Vingt huit enfants de plus ont ainsi pu être accueillis.

PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION



NOUS VOUS EN PARLONS DANS L'ACCENT PÉROLIEN N°30, C'EST CHOSE FAITE !

Dans le cadre du plan de relance économique de la France 2020-2022 lancé par l'État, la ville a souhaité équiper les écoles élémentaires de nouveaux outils : VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs), ordinateurs portables et tablettes.

Le mardi 13 septembre, monsieur le Maire Jean-Pierre Rico accompagné de son adjointe déléguée à l'Enfance, Jeunesse & Vie scolaire, Brigitte Rodriguez, s'est rendu dans les 2 écoles élémentaires de la commune afin de distribuer

les nouveaux équipements. Les directeurs des 2 écoles avaient fait part de leur choix quant à l'équipement souhaité. Ce sont donc 4 VPI, 10 ordinateurs portables et 20 tablettes qui ont été distribués à l'école élémentaire Font-Martin. L'école élémentaire de la Guette a reçu 20 ordinateurs portables.

Le jour de la distribution, monsieur Guirroy, instituteur de l'école Font-Martin et déjà utilisateur d'un VPI, a procédé à une démonstration du matériel afin de présenter toutes les fonctions possibles grâce à un tel dispositif. Il s'agit d'une façon différente de travailler, grâce à une multitude d'outils (applications téléchargeables dans toutes les matières) et une quantité incroyable de ressources

numériques possibles (logiciels, livres électroniques,...).

Rappelons que cette opération d'un montant de 26 000,00 € bénéficie d'une aide gouvernementale à hauteur de 70 %. Soit moins de 8 000,00 € à la charge de la commune.

Il est à noter que pour l'heure, ce dispositif n'est possible que pour les écoles élémentaires.

À la fin de la distribution, monsieur le Maire en a profité pour offrir à chaque directeur des cartes de tram, afin de faciliter les déplacements des élèves durant leurs sorties scolaires.

MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO

La médiathèque propose 30 000 documents (livres, CD, DVD, revues) à emprunter ou lire sur place, mais aussi un programme complet et varié d'animations régulières ou ponctuelles :

SAMEDI 5 NOVEMBRE 11:00

• **Livres & vous**, un rendez-vous convivial 2 fois par trimestre pour découvrir les coups de cœur des bibliothécaires, et échanger autour de conseils de lecture.

TOUS LES SAMEDIS À 15:00

• **Le cinéma du samedi** : projection d'un film dans la salle de cinéma de 50 places - ouvert à tous. Programmation spéciale.

Mois du Film Documentaire

samedi 12 novembre

« 68, mon père et les clous » de Samuel Bigiaoui.

samedi 19 novembre

« Nous paysans » de Fabien Béziat.

TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI

• Des jeux de société et des jeux vidéo pour jouer sur place ou lors d'ateliers spécifiques : jeux sur PS4, switch, Xbox.

VENDREDI 28 OCTOBRE 19:30

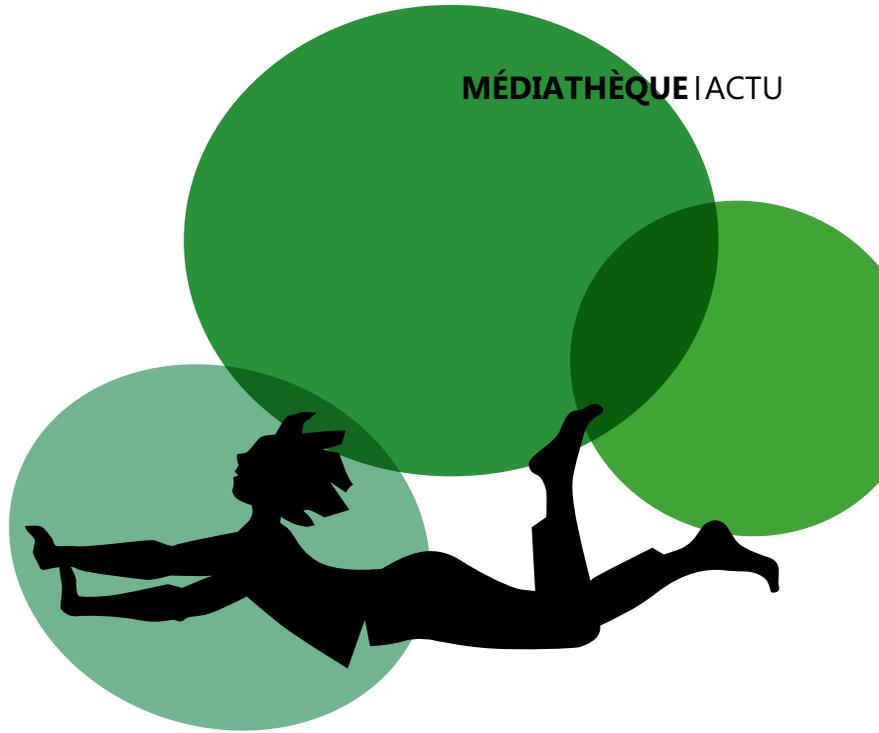
• Soirée jeux de société tout public (une fois par trimestre).

INFOS +

Pour toute demande d'information concernant les activités de la médiathèque Jean Giono :

Tél. : 04 67 65 90 90 / www.mediatheques.montpellier3m.fr

Horaires : Mardi 14h - 19h / Mercredi 9h30 -12h30 et 14h -18h / jeudi 14h-19 h / vendredi 14h -18 h
samedi 9h30-12h30 et 14h00 - 18h00 / FERMÉE LE DIMANCHE ET LUNDI



SAMEDI 22 OCTOBRE 16:00

• Concert pour découvrir des artistes de la scène locale : Late on Monday, groupe nîmois pop groovy

POUR LES PETITS

TOUS LES SAMEDIS À 10:30

Le rendez-vous des bébés (bébés lecteurs, bébés joueurs, bébés musiciens). Et du 15 au 26 novembre **Festi'petits**, le festival des tout-petits. Un rendez-vous annuel afin de leur permettre de s'ouvrir le plus tôt à la lecture, la musique et aux activités d'éveil...

Programme disponible sur www.mediatheques.montpellier3m.fr

Lectures sous toutes les coutures

(lecture d'histoires suivie d'ateliers créatifs) :

MARDI 25 OCTOBRE 16:00

Sorcières & co

MARDI 20 DÉCEMBRE 16:00

Bientôt Noël

SPECTACLES

SAMEDI 05 NOVEMBRE 16:00

• « Bobby et Mistinguette - Mission Cuba » : Enquête policière participative par la compagnie Les Imprévisibles.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 16:00

(sur inscription à partir de 3 ans)

• « Léonie en hiver ou le joli Noël de Léonie » de Marie Vidal.

PROJECTIONS CINEMA

jeudi 27 octobre 15:00

(à partir de 7 ans)

jeudi 3 novembre 15:00

(à partir de 3 ans)

jeudi 22 décembre 15:00

(à partir de 3 ans)

jeudi 29 décembre 15:00

(à partir de 6 ans)

JEUDI 3 NOVEMBRE 15:00

(sur inscription à partir de 8 ans)

Atelier numérique : « Minecraft : j'apprends à coder avec Python »

HOMMAGE À MESDAMES JULIETTE FIGON ALBARET ET SIMONE GRAS FIGON INSTITUTRICES À PÉROLS

REVENONS SUR L'HISTOIRE DE CES 2 FEMMES, QUI, À ELLES DEUX, ONT ENSEIGNÉ DURANT PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE SUR LA COMMUNE.

Monsieur Yvan Figon, fils de Juliette et frère de Simone, nous raconte la « saga » des femmes Figon.

« Je pense qu'il faut commencer par ma mère, madame Juliette Figon Albaret. Après avoir exercé cinq ans dans les territoires sinistrés de la France près de la frontière belge, elle a demandé sa mutation dans l'Hérault dont elle était originaire. Quand mes parents sont partis à Bohain en Vermandois, ils avaient respectivement vingt et vingt et un ans. En 1927, au moment de sa demande de mutation, l'inspection académique de Montpellier a proposé au choix à ma mère, madame Figon, un poste à Sète, un à la Petite-Motte (pour l'anecdote cinq élèves) et un poste d'adjointe à l'école de filles de Pérols. Le premier village que mes parents ont visité était Pérols, ma mère après avoir vu le logement de fonction et la salle de classe, a choisi d'y enseigner. Mes parents ont donné beaucoup de fidélité et d'amour à ce village et y sont restés jusqu'à leur mort.



Simone Gras (Debout à droite, 2^{ème} rang) et sa mère Juliette Figon, lors de la fête organisée par ses anciennes élèves pour son départ à la retraite (juin 1982).

Juliette Figon a été institutrice adjointe jusqu'en 1936 puis directrice de l'école de filles jusqu'en 1964. Au début des années cinquante elle a harcelé l'académie de Montpellier pour obtenir la création et la construction du groupe scolaire de la Guette. À cette époque, ce n'était pas la commune qui prenait la décision de construire un groupe scolaire, il fallait obtenir de l'académie la nomination des enseignants nécessaires et du ministère de l'Éducation nationale les crédits de construction.

En 1964, quand ma mère a fait valoir ses droits à la retraite l'inspecteur d'académie a demandé qu'elle soit décorée des palmes académiques pour les services

rendus à l'école publique. Cette décoration lui a été remise par le député Étienne Ponceillé, assisté du maire Jean Planchon en présence de tous les élèves de l'école de la Guette.

Ma sœur, madame Simone Gras Figon, après avoir obtenu son diplôme de l'école normale d'instituteurs avec en supplément la spécialité pour enseigner en maternelle, a commencé à exercer à l'école maternelle de Frontignan, puis à Saint-Christol et enfin à la classe unique de Boirargues qu'elle a quittée pour prendre la direction de la toute nouvelle école maternelle de Pérols, en 1956, dans le groupe scolaire de la Guette flambant neuf. Elle a cédé la direction de la maternelle en 1964 pour



De gauche à droite : Jean Planchon Maire de Pérols, Adrien Boude Adjoint, Roger Andrieu Maire de Lattes, Etienne Ponselé député décorant Juliette Figon Albaret. Devant la porte de la classe de l'école des filles à la Guette.

prendre la succession de sa mère, Juliette Figon, à la direction de l'école mixte de filles et garçons jusqu'en 1982. »

Madame Juliette Figon a été l'institutrice des petites Péroliennes durant 37 ans ! Elle a d'abord été l'institutrice des mères, puis de leurs filles et enfin de leurs petites filles, quand elle a assuré quelque temps la direction de la maternelle provisoire qui se trouvait dans une dépendance du Château.

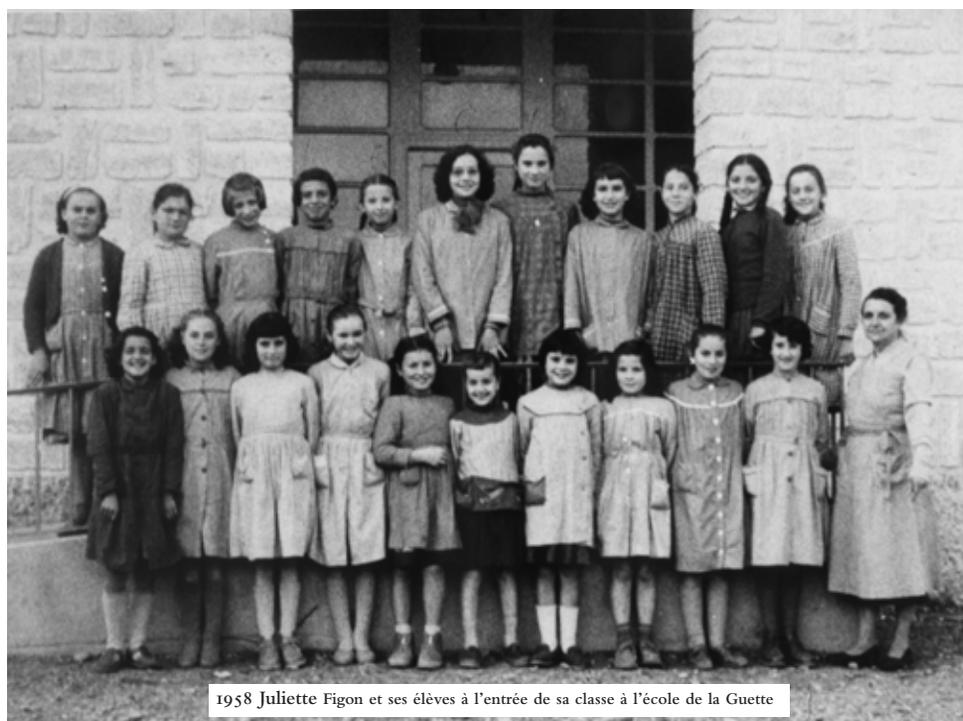
Madame Simone Gras Figon, quant à elle, a enseigné 18 années aux petits Péroliens et 8 ans à tous les enfants de maternelle. Elle nous a quittés, le 14 juillet dernier.

Monsieur Yvan Figon nous a rapporté ces deux anecdotes concernant sa sœur et sa mère.

« Je me souviens que ma sœur racontait que lorsqu'elle enseignait à l'école de Boirargues elle avait une élève très brillante dont la famille n'avait pas les moyens de lui faire suivre de longues études. Ma sœur était allée voir les pa-

rents et leur avait proposé de présenter leur fille au concours des bourses en leur faisant promettre que si elle préparait leur fille spécialement pour obtenir cette bourse ils lui feraient poursuivre ses études. Cette fille est devenue professeur d'espagnol. »

« Pendant la guerre quand beaucoup d'enfants de Pérols avaient été envoyés loin de l'aérodrome de Fréjorgues, les enseignants s'étant également éloignés, ma mère s'est portée volontaire et a assuré seule la direction d'une classe mixte de 31 élèves dans une maison de la place de la liberté. Quand on l'a décorée des palmes académiques, plusieurs mères d'anciennes élèves sont venues l'embrasser pour la remercier. Je croise encore dans le village des anciennes élèves qui sont à la retraite, elles prennent la peine de m'arrêter dans la rue pour me dire qu'elles doivent leur situation à ce que ma mère a fait pour elles. »



1958 Juliette Figon et ses élèves à l'entrée de sa classe à l'école de la Guette

PREMIÈRES ARÈNES DU LIVRE

INITIALEMENT PRÉVUES AU MOIS D'AVRIL MAIS REPORTÉES POUR CAUSE DE MAUVAIS TEMPS, LES 1^{ÈRES} ARÈNES DU LIVRE SE SONT DÉROULÉES LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE DANS LES ARÈNES MUNICIPALES



Une petite fraîcheur matinale, un grand soleil et de la bonne humeur... Une fois n'est pas coutume, les arènes n'ont, ce jour-là, pas accueilli de bious ni d'aficionados, mais bel et bien de la littérature.

Un salon du livre et une foire aux livres... Deux évènements en un ! 26 auteurs-(res) et 9 particuliers venus vendre leurs bouquins inutilisés.

Dès 8h00, les participants ont pu commencer à s'installer et profiter d'un « café-croissant » de bienvenue. Ouverture des portes au public à 9h00 jusqu'à 16h00.

Au détour du marché hebdomadaire au cœur de ville, les visiteurs commencent



à arriver, en couple, entre amis, en famille. Les enfants peuvent profiter d'une lecture d'histoire au stand tenu par les agents de la médiathèque.

Puis ce fut l'heure de l'inauguration officielle par monsieur le Maire à 11h30, accompagné de Fabrice Iranzo, conseiller municipal délégué à la culture, suivie d'un instant convivial à l'espace buvette des arènes, d'où émanaient déjà les odeurs de préparation du repas de midi. Car un service de restauration et



buvette était également prévu sur place. Tout au long de la journée, le public est venu découvrir cet évènement et à en croire les témoignages des participants, malgré quelques petits couacs pour une première, ce fut une réussite. Les auteurs-(res) ont salué une telle initiative. De la littérature dans des arènes, il fallait oser. Nous l'avons fait !

Céline Coste, auteure d'un ouvrage pédagogique sur l'aide aux devoirs : « C'était une belle occasion d'échanger avec les parents sur les besoins



méthodologiques spécifiques de leurs enfants mais aussi l'occasion de rencontrer d'autres auteurs, et découvrir d'autres univers, et d'autres processus d'écriture ».

Laurent Pigeault, auteur d'une trilogie roman-fantasy et de polars :

« Un accueil sympathique et chaleureux. Merci pour cette initiative. Pour une première et pour ma part, je suis très satisfait de cette journée. Très content d'avoir été présent. A l'année prochaine pour le deuxième ».

Un bilan très positif pour cette 1^{ère} édition. Il y en aura donc une seconde, au mois de mai, durant le week-end culturel. Nous vous en dirons plus très vite.

Le même jour, à 10h00, a eu lieu l'inauguration de la boîte à livres et de la boîte à « puces », Place de la Liberté.

Si des boîtes à livres existent déjà sur la commune, la boîte à « puces » est une nouveauté. Cette boîte, à l'initiative de madame Sylvie Delattre, permet aux Péroliens de venir déposer des petits objets (en bon état) ou en récupérer s'ils tombent sur un coup de cœur. Car si certaines choses paraissent désormais en trop chez les uns, elles peuvent encore être utiles chez les autres.



**N'HÉSITEZ PAS
À ALLER JETER
UN COUP D'ŒIL,
VOUS TROUVEREZ
PEUT-ÊTRE
VOTRE BONHEUR !**





Lors du Conseil municipal du 29 septembre dernier, il a été décidé d'instituer une redevance de stationnement sur voirie en vue de permettre une meilleure rotation des véhicules et faciliter la fréquentation des commerces et des services du cœur de ville.

Deux horodateurs seront donc installés

INSTITUTION D'UNE REDEVANCE DE STATIONNEMENT PARKING GEORGES BRASSENS

2 HORODATEURS SERONT PROCHAINEMENT INSTALLÉS

dès le début du mois de novembre sur le parking Georges Brassens. Une période de sensibilisation sera effectuée courant novembre et décembre. La mesure de stationnement payant sera effective au 1^{er} janvier 2023. 62 places seront concernées, les 2/3 restants du parking seront eux, en zone blanche (stationnement gratuit).

Le paiement du stationnement s'effectuera soit directement à l'horodateur, soit via l'application.

Il suffira d'enregistrer la plaque d'immatriculation de son véhicule. Les 2

premières heures seront gratuites (par tranche de 24h) et une tarification unique sera appliquée à partir de la 3^{ème} heure. Le stationnement sera gratuit pour les personnes à mobilité réduite.

Rappelons que sur un périmètre de 400 mètres autour du cœur de ville, 552 places de stationnement marquées au sol sont gratuites.

Par ailleurs, la place Georges Brassens va profiter d'une mise en beauté.

11 arbres à haute tige vont être plantés, et un aménagement paysager va être effectué.

FORUM DES ASSOCIATIONS

LE FORUM DES ASSOCIATIONS A UNE NOUVELLE FOIS RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS

Il s'est déroulé le 3 septembre dans une ambiance chaleureuse et festive. Le public a répondu présent, les membres d'associations étaient heureux de pouvoir se retrouver et rencontrer les visiteurs dans des conditions sanitaires normales.

67 associations étaient présentes au gymnase de La Tour et 2 nouvelles associations ont pu participer pour la

première fois : Pérols Atout Tarot et l'association Philatélique.

Un stand mairie a également fait son apparition, tenu par Sandrine Croce, agent municipal. Sandrine prenait les inscriptions pour la journée nettoyage de la planète prévue le 18 septembre et expliquait les détails et le déroulement de cette journée solidaire.

Le public a eu le plaisir d'assister à

plusieurs démonstrations sportives ; sports de combat (Aïkido, karaté, Krav Maga), bien-être (Qi gong), chant, ping-pong, tir à l'arc, danse (Country, Sévillanes, Hip Hop, classique, jazz...).

De quoi ravir petits et grands.

N'HÉSITEZ PAS À VENIR EN MAIRIE RÉCUPÉRER VOTRE GUIDE DES ASSOCIATIONS OU ALLER SUR LE SITE.

CALENDRIER LOTO^{DES} ASSOCIATIONS

SALLE YVES ABRIC

SAMEDI 18H - DIMANCHE 15H

NOVEMBRE 2022

Dimanche 6 - 15h

Société de Chasse

Dimanche 13 - 15h

Entente Sportive Pérolienne (ESP-Foot)

Dimanche 20 - 15h

Pérols Sévillanes

Dimanche 27 - 15h

ACPG CATM (Anciens Combattants)

DECEMBRE 2022

Dimanche 4 - 15h

L'Âge d'Or Pérolien

Dimanche 11 - 15h

Pérols Pétanque

JANVIER 2023

Dimanche 15 - 15h

Ping-Pong Club de Pérols

Samedi 28 - 18h

Club Taurin Lou Razet

Dimanche 29 - 15h

Pérols Social Club

FEVRIER 2023

Dimanche 5 - 15h

Les Temps'Danse

Dimanche 12 - 15h

Retraite Sportive Pérolienne (RSP)

Dimanche 19 - 15h

Pérols Jumelages

Dimanche 26 - 15h

Full Boxing Club (Boxe)

MARS 2023

Dimanche 5 - 15h

Danse en Tiags

Dimanche 12 - 15h

Full Boxing Club (Boxe)

Dimanche 19 - 15h

Paroisse St Sixte II

LES FESTIVITÉS CONTINUENT

L'ÉTÉ EST TERMINÉ,
LA RENTRÉE EST BIEN
ENTAMÉE,
MAIS DE NOMBREUX
ÉVÈNEMENTS RESTENT
ENCORE À VENIR !

Les dimanches d'octobre
LE MOIS DU THÉÂTRE
Théâtre Odéon

Samedi 22 octobre
LA FÊTE DE LA BIÈRE
Organisée en collaboration
avec Pérols Jumelage
Salle Yves Abric

Lundi 31 octobre
HALLOWEEN
Dans les arènes municipales

En novembre, la saison des lotos des associations commence !
(voir page 15)

Les 18/19 et 20 novembre
PÉROLS FAIT SON EXPO
exposition à la cave Coopérative.

Vendredi 20 novembre
18h - inauguration de l'exposition avec
animation(s) et restauration sur place.

Samedi 3 décembre
LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE
NOËL ET LE FAMEUX CONCOURS DE
SOUPES
Place Carnot

Les 6/7/9 et 13 décembre
NOËL DANS LES QUARTIERS

Samedi 10 décembre
APRÈS-MIDI DANSANT
Salle Yves Abric

Dimanche 11 décembre
BAIN DE NOËL
Plage des Roquilles

Du 17 au 21 décembre
Laissez-vous transporter
par LA MAGIE DE NOËL

Samedi 24 décembre
MESSE DE MINUIT
Eglise St-Sixte II

Plus d'informations
sur le site de la ville
www.ville-perols.fr





POUR LA TROISIÈME FOIS CONSÉCUTIVE, LA VILLE S'EST VUE DÉCERNER LE LABEL « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE », QUI RÉCOMPENSE LES ACTIONS MENÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS, NOTAMMENT SPORTIVES.

À l'occasion de la dernière réunion qui s'est déroulée le 25 août dernier à Limoges à l'Opéra théâtre, le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), sous le patronage du ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, a une nouvelle fois choisi de décerner le label « Ville active & sportive » de niveau 2, à notre commune.

Mais le label « Ville active et sportive », qu'est-ce que c'est ?

En 2017, le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) crée le label Ville active et sportive qui récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie !

Récompenser et encourager les communes qui innovent et soutiennent le sport pour tous les citoyens et les citoyennes est au cœur de la démarche de la création du label « Ville active et sportive ».

Le label « Ville active et sportive » est gratuit et attribué sur une échelle de 1 à 4 lauriers pour une durée de 3 ans sur la base de 4 critères :

- La motivation de la candidature
- La présentation du projet sportif

- L'état des lieux sportifs du territoire
- La politique sportive et les initiatives innovantes

À Pérols, l'activité sportive est particulièrement mise en avant par la municipalité qui multiplie les actions, et ce pour tous les âges.

LA VILLE, EN ENCOURAGEANT ET PROMOUVANT LA PRATIQUE SPORTIVE LOCALE, A DONC CONSERVÉ SES DEUX LAURIERS, POUR UNE DURÉE DE 3 ANS.

Un grand merci à tous les acteurs, bénévoles ou non, qui agissent à nos côtés, pour faire de Pérols une « Ville active et sportive » !

PÉROLS SES TRADITIONS SON PATRIMOINE

IL EST 3H DU MATIN LE LUNDI 8 AOÛT LORSQUE LA GIGANTESQUE STATUE DU TAUREAU ARRIVE AUX PORTES DE LA VILLE, À L'INTERSECTION DE L'AVENUE GEORGES FRÊCHE ET DE L'AVENUE DES LEVADES.

Il est temps de l'installer sur son socle où l'on peut lire « Pérols, Porte d'Or de la Camargue » ; Ici, ces mots prennent tout leur sens. Car à Pérols, le taureau est Roi.

La commune a souhaité mettre en place un marqueur qui rend hommage au taureau de Camargue, à la course camarguaise et à l'ensemble de nos traditions. Comme il est noté sur la plaque apposée sur le socle, cette statue représente le taureau de Camargue et la course camarguaise qui font partie du patrimoine culturel immatériel de la France.

Pour l'histoire, lors de la construction de la quatre voies en 1970, la commune avait installé la silhouette d'un taureau un peu plus loin. Les vieilles familles



péroliennes se souviendront qu'elle était placée au niveau de l'ancienne station-service. Et cette silhouette était un repère pour les automobilistes qui savaient alors qu'ils arrivaient à Pérols, dans un village de traditions. Elle est restée jusqu'en 1985. Le souhait de la commune était alors de remettre ce taureau, marqueur fort de nos traditions et de la ville de Pérols.

Ce projet a pu voir le jour grâce à trois entreprises mécènes, qui de plus sont trois entreprises situées sur le territoire Métropolitain : Ametys, GGL et TDS. Ces trois mécènes ont apporté

50 000,00 € chacun. La statue elle-même a également été conçue et fabriquée sur le territoire par l'entreprise Urban-NT et peinte par une entreprise Vendarguoise.

Elle ne pèse pas moins de 5 tonnes et mesure 6m50. Et tout est dans la symbolique. En effet, rien n'a été laissé au hasard : son socle est ovale, en référence aux plus grandes arènes de la Métropole... c'est-à-dire les nôtres ! Et la statue est tournée vers les Saintes Maries de la Mer, pour montrer notre attachement à ce pays et ses traditions.

Ce monument a été inauguré le lundi 8 août à 11h30, durant la fête de la St Sixte, en présence notamment de madame Patricia Mirallès (Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire), monsieur Philippe Sorez (Député de l'Hérault) et monsieur Hussein Bourgi (Sénateur de l'Hérault). Bien évidemment, l'arrivée de ce taureau ne pouvait se faire sans la présence des Arlésiennes et des gardians ; gardians qui ont d'ailleurs effectué une abrivado après la cérémonie d'inauguration. Abrivado sur l'avenue des Levades, parcours qui n'était pas sans rappeler, à quelques rues près, l'ancien parcours d'abrivado qui menait des terres de la manade de Max Niquet jusqu'au centre du village.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES ET NOUVEAUX ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

RAPPELONS LES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE



Face à la recrudescence des trottinettes électriques, et des nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), il est nécessaire de rappeler les règles générales afin de lutter contre les comportements dangereux, promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins, afin de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons.

Les règles pour les EDPM sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités.

- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est **interdite à toute personne de moins de 12 ans**.
- Il est interdit d'**être à plusieurs sur l'engin** : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances.

- Il est **interdit de circuler sur le trottoir**. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Comme pour les vélos, les EDPM ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs conducteurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

POUR L'UTILISATEUR :

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.

POUR L'EDPM :

- Feux de position avant et arrière (arrêté du 24 juin 2020) ;
- Dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés) ;
- Système de freinage (arrêté du 21 juillet 2020) et avertisseur sonore (arrêté du 22 juillet 2020).

DANS LE CAS OÙ LES UTILISATEURS NE RESPECTERAIENT PAS CES CONSIGNES, LES SANCTIONS SONT LES SUIVANTES :

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 35 euros d'amende (2^e classe).
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4^e classe).
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5^e classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 euros d'amende (2^e classe).
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2^e classe).



DÉMARCHES GUICHET UNIQUE DE PROXIMITÉ

COMMENT SAVOIR
SI LA COMMUNE
OU LA MÉTROPOLE
EST COMPÉTENTE
DANS UN DOMAINE ?

LE GUICHET UNIQUE
DE PROXIMITÉ
VOUS GUIDE
ET VOUS EXPLIQUE TOUT !

Situé à l'accueil de la mairie, le guichet unique de proximité est un accueil compétent sur les démarches communales mais également sur les démarches de la métropole.

L'agent d'accueil vous aidera à effectuer les démarches de la métropole concernant :

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

- Défaut d'éclairage public.
- Mobilier urbain endommagé.
- Problème de voirie tels que chaussée, trottoirs et accotements.
- Entretien d'espaces verts.

COLLECTE DES DÉCHETS

- Changement de bac (casse ou disparition).
- Changement de capacité du bac.
- Nouvelle dotation de bac.
- Prise de rendez-vous pour encombrants.
- Défaut de propreté.
- Signaler une anomalie de collecte.

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Déclarer un incident sur le réseau d'eau potable.
- Déclarer un incident sur le réseau d'eaux usées.

TRANSPORT PUBLICS

- Renseignement sur les réseaux TAM.

CARTE PASS'MÉTROPOLE

- Réalisation de la carte Pass'métropole et renseignements sur ses avantages.

La carte Pass'Métropole offre à ses détenteurs de nombreuses réductions dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs. Pour l'obtenir, il suffit de se munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une photo d'identité et de se présenter à l'accueil de la mairie.

Ce guichet unique, c'est aussi, un accueil compétent sur les démarches de la commune :

VIE QUOTIDIENNE

- Renseignement sur carte d'identité / passeport pour établir un dossier.

La pré-demande est à effectuer en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>

À la suite de la pré-demande, nous invitons les administrés à prendre rendez-vous auprès des mairies équipées telles que Lattes, Palavas, Carnon-Mauguio, La Grande-Motte.

- Inscription sur les listes électorales
- Renseignement sur les manifestations festives et culturelles de la ville.
- Recensement citoyen des jeunes à partir de 16 ans.

LES HABITANTS ONT LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER CES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SANS SE DÉPLACER SUR LA PLATEFORME DE E-SERVICES SUR LE SITE **WWW.MONTPELLIER3M.FR**

NÈGUE-CATS

DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU NÈGUE CATS ONT DÉBUTÉ LE 28 SEPTEMBRE DERNIER.

UN PREMIER PAS VERS LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU COURS D'EAU...

Le bassin du Nègue-Cats se situe au Sud Est de l'agglomération montpellieraine. Prenant sa source au Nord de l'A9, au droit du Mas de Julien sur la commune de Montpellier, le Nègue-Cats, après un parcours de près de 6,1 km, a pour exutoire l'étang des Salins, puis l'étang de l'Or sur la commune de Pérols. Il franchit plusieurs infrastructures majeures : A9, doublement de l'A9 et nouvelle ligne TGV, RD189 (au niveau de Lattes-Boirargues), RD172 (au droit du rond-point dit de l'aéroport), et RD66. Le bassin versant du Nègue-Cats draine une surface de près de 1 200 ha située sur quatre communes limitrophes : Montpellier, Lattes, Mauguio et Pérols.

Une première phase de travaux de restauration de la ripisylve (végétation) présente sur les berges du cours d'eau a débuté le 28 septembre dernier, pour une durée de 3 semaines, sur un tronçon de 1 300 mètres linéaires, sur le secteur entre le fossé de Sauvy et la RD 66 : entretien de la ripisylve (végétation installée sur la berge d'un cours d'eau) de part et d'autre de la berge, ouverture d'une piste d'accès le long de la berge (rive gauche) pour l'entretien et l'évacuation des embâcles et déchets divers

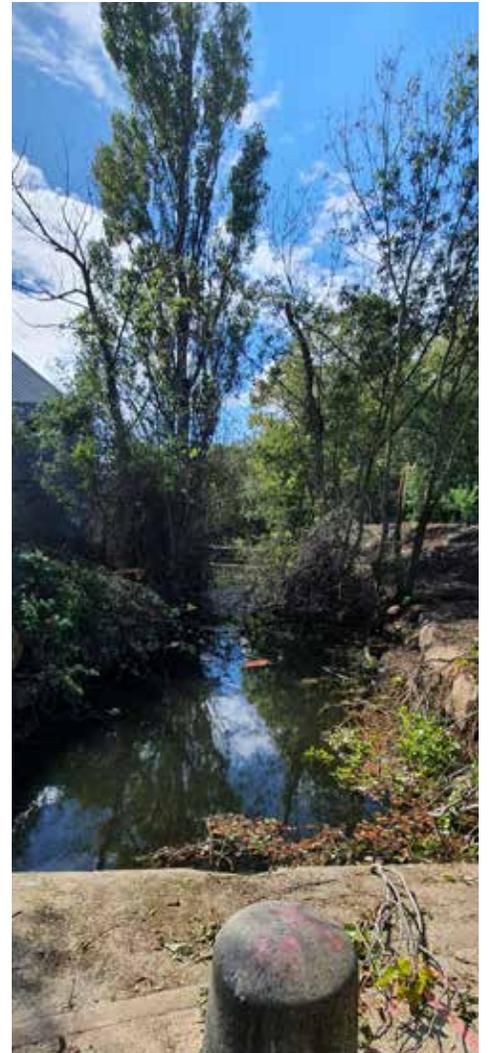


dans les cours d'eau sur une bande de 3 mètres. Ces travaux, visant à améliorer la circulation hydraulique, sont effectués par Montpellier Méditerranée Métropole, pour un coût de 35 000 € HT, au titre de sa compétence sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Ces travaux de restauration de la ripisylve évolueront vers un entretien annuel.

Cette opération s'inscrit dans le programme d'entretien défini, sur 5 ans, sur le cours d'eau, dont Montpellier Méditerranée Métropole assure la maîtrise d'ouvrage sur la commune de Pérols et autorisée par Déclaration d'Intérêt Général en date du 29/10/21, la Métropole se substituant aux propriétaires riverains pour l'entretien de la végétation en berge. Ces travaux sont financés avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, dans le cadre du contrat grand cycle de l'eau du bassin

de l'étang de l'Or, animé par le SYMBO.

En 2023, un plan de gestion à l'échelle du bassin versant sera porté par Montpellier Méditerranée Métropole pour définir les actions à mener pour restaurer le fonctionnement hydraulique et écologique du cours d'eau et des zones humides qui lui sont associées (marais de l'Estanel, étang des salins...) en concertation avec la commune et l'ensemble des usagers du site.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PLUIE INONDATIONS MÉDITERRANÉENNES

L'été 2022 a été ponctué de sécheresses exceptionnelles et de feux de forêts sans précédent. Ces vagues de chaleurs caniculaires laissent rapidement place à des averses et orages intenses sur l'arc méditerranéen : les températures très au-dessus des normales de saison en mer Méditerranée, sont l'un des facteurs pouvant aggraver l'intensité des pluies méditerranéennes.

De septembre à mi-décembre, les territoires du pourtour méditerranéen sont davantage exposés à des épisodes de pluie intense, qui peuvent conduire à des crues soudaines et dangereuses.

EN CAS DE PLUIES MÉDITERRANÉENNES INTENSES ET/OU D'INONDATION, AYONS LES BONS RÉFLEXES : ILS PEUVENT NOUS SAUVER LA VIE.

- Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture ;
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité ;

- Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et mettez-vous en hauteur lorsque c'est possible ;
- Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage **sans vous mettre en danger** ;
- N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr. Quelques centimètres d'eau peuvent suffire à l'emporter ;
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;
- Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;

- Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir pendant la saison des pluies intenses

PRÉPAREZ UN KIT D'URGENCE 72H POUR POUVOIR VIVRE EN AUTONOMIE PENDANT QUELQUES JOURS

(nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...)



Plus d'informations :
pluie-inondation.gouv.fr

Spectacles, Concerts, Rencontres Sportives, Salons, Foires...

2022

1 au 2 octobre : MONTPELLIER STREAM SHOW

7 au 17 octobre : FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

7 octobre : STINGS

15 octobre : 50 CENTS

21 octobre : TRIAL INDOOR INTERNATIONAL

22 au 23 octobre : 31ÈME SALON DU MARIAGE

27 octobre : ANGÈLE

8 novembre : THE CURE

16 novembre : DADJU

17 au 20 novembre : ART MONTPELLIER

25 novembre : VITAA & SLIMANE (REPORT DU 17 JUIN)

25 au 27 novembre : SALON DU MEILLEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

25 au 27 novembre : SALON AUTO/MOTO ET ÉCOMOBILITÉ

29 novembre : ORELSAN

2 au 4 décembre : SALON BIO&HARMONIES

10 au 11 décembre : OCCITANIE E-SPORT MONTPELLIER

14 décembre : -M-

Sud
de
France
ARENA

LE PARC DES
EXPOSITIONS
MONTPELLIER

SPL OCCITANIE Events

 SPL Occitanie Events

 Parc des Expositions

 Sud de France Arena



SCAN ME

Retrouvez l'intégralité
de la programmation
du complexe événementiel sur
parc-expo-montpellier.com



4

agences pour
vous servir à
MONTPELLIER

Vente
Entretien
Réparation
Financement
Achat
Reprise

AGENCE PÉROLS

04 67 02 15 34

40 bis rue de la Guette

34470 Pérols

300 VÉHICULES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT !



@sudvo



SUD VO Montpellier



DÉMARCHAGE À DOMICILE, ATTENTION AUX FRAUDEURS !

PLUSIEURS DÉMARCHAGES NON OFFICIELS,
ABUSIFS OU FRAUDULEUX ONT ÉTÉ SIGNALÉS AUX SERVICES MUNICIPAUX.
NOUS VOUS INVITONS À RESTER VIGILANTS.

Tout au long de l'année, des entreprises sont susceptibles de venir vous démarcher à votre domicile. Si certaines sont dans leur bon droit, d'autres, peu scrupuleuses, n'hésitent pas à abuser des personnes, notamment les plus vulnérables.

Afin de protéger la population de ces fraudes, la commune a tenu à régler l'activité de cette pratique sur le territoire. Monsieur le Maire a donc pris un arrêté (n° 2022-265) stipulant, entre autre :

- Que le démarchage à domicile n'est autorisé que du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00.
- Toute entité souhaitant procéder

à une opération de démarchage à domicile est dans l'obligation de déclarer celle-ci en mairie 15 jours avant de commencer la prospection.

- Que la prospection n'est possible qu'après y avoir été expressément autorisé par monsieur le Maire.

Ces conditions sont également applicables pour la vente traditionnelle de calendriers en période de fin d'année.

Qu'elles soient dans une activité de démarchage à domicile pour une entreprise ou qu'elles passent pour les étrennes de fin d'année, toutes ces personnes, doivent être à même de vous présenter,

sur votre demande, l'autorisation de démarchage dûment signée et tamponnée par monsieur le Maire ainsi qu'une carte professionnelle et/ou un badge justifiant leur appartenance à l'entité, société, entreprise ou association.

N'hésitez pas à signaler à la police municipale toute tentative de démarchage frauduleux.

Par précaution, ne laissez pas entrer chez vous le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-mêmes les services. Dans tous les cas, pensez à demander la carte professionnelle de la personne qui sonne à votre porte pour vérifier son identité.



CHAPE FUSION

APPLICATION DE CHAPE FLUIDE
ET ISOLATION PAR MOUSSE
POLYURÉTHANE PROJETÉE

Tél. : 07.85.99.10.89
contact@chapefusion.com
www.chapefusion.com

34470 PÉROLS
chapefusion
Agrément Lafarge Agilia



CLOTURES POUSSINE

Clôture - Portail - Brise vue

Tél. 04 67 29 60 61
www.cloturespoussine.fr



Sophie vous accompagne pour
toutes vos ventes et acquisitions
immobilières sur Pérols et ses
alentours

APPARTEMENT

TERRAIN

NEUF

COMMERCE

VILLA

VIAGER



Avis de valeur
offert

Honoraires
adaptés

Large diffusion
des annonces

Transaction
encadrée et sécurisée

Je rémunère mes apporteurs d'affaires

Contactez-moi

Sophie ZIMMERMANN

06 88 18 21 31

sophie.zimmermann@iadfrance.fr

www.iadfrance.com/@sophie.zimmermann



AUDITION



BRIBES-HERAND



Centre Médical du Littoral
600 Avenue Marcel Pagnol, 34470 Pérols



Rémi DE PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisibles
Connectés



Bilan auditif **GRATUIT**
(test à but non médical)



Reste à charge **0 €**
(appareils auditifs 100% santé)



Essai **30 jours Chez vous**
(sur prescription médicale)



Prenez vite rendez-vous au
09 52 22 94 68

Pur vitae 1^{er} café fitness d'Europe à ouvrir ses portes à Pérols

Pur vitae est né en 2016, poussé par la passion du sport et la volonté de faire avancer le monde différemment.

Ouvert aux sportifs ou novices, vous trouverez dans ce lieu unique tout ce dont votre corps et votre esprit ont besoin.

Une large gamme de produits pour le bien-être vous est proposée, protéines fonctionnelles, gamme minceur, détox, boissons protéinées, etc.

Chez Pur vitae, vous pouvez aussi prendre un café, ou encore déjeuner sur place une cuisine saine.

Contact :

Pur vitae - Loic Thivin
71, rue Simone Veil - Pérols
Tél. : 06 34 63 33 12
www.purvitae.fr
www.cafeetproteines.fr



Luisa Velotto Quand le mouvement soigne



Artiste pluridisciplinaire, somatothérapeute, art-thérapeute et danse-thérapeute analyste certifiée.

Son amour pour le mouvement, l'art et le mystère de l'être, a amené Luisa à pratiquer un long travail personnel en psychothérapie, en somatothérapie et une rigoureuse formation en Som'Art Thérapie (SATIS).

Son approche lui permet un accompagnement à la personne en profondeur,

avec bienveillance, soutien et éthique.

La Som'Arthérapie aide la personne à se libérer de ses blocages intérieurs, de ses blessures émotionnelles et de réconcilier le corps et l'esprit.

L'Art et Danse thérapie est une méthode qui permet d'exprimer sa propre créativité, dans la spontanéité et la liberté de chacun. Aucune expérience préalable en art et en danse n'est requise.

Date des ateliers de Luisa le 02 oct. 13 nov. 11 déc. 15 jan. 19 févr. 19 mars 23 avr. 21 mai et 04 juin. Un engagement minimum de quatre séances. Durée 03h00 (15h00 à 18h00). Tarif stage : 50€

Contact : Luisa velotto - Tél. : 06 36 69 68 30 (sur rdv) - www.artesoma.fr



Céline Ehlinger

Parce que vos besoins peuvent être mes compétences !

Céline propose du soutien à la gestion commerciale et administrative des petites entreprises ou des artisans, mais aussi de l'accompagnement et de la for-

mation aux démarches numériques chez les particuliers à domicile.

Ancienne conseillère numérique de la Métropole de Montpellier, Céline prend le

temps de former et d'accompagner tout citoyen ayant des difficultés avec les outils informatiques et toutes les démarches administratives liées à notre quotidien.

Contact : Céline Ehlinger - Tél. : 07 72 07 10 51

clavier nomade laviernomade@gmail.com



TDS PROMOTION

LA PHILOSOPHIE DU SAVOIR-FAIRE

TDS PROMOTION | 04 67 20 05 05 | www.tds-promotion.com

Nathalie Martinez - Retrouvez votre énergie !

Praticienne diplômée, énergéticienne, magnétiseuse, naturo - praticienne, Nathalie vous accompagne vers le bien-être et vous soigne de différents maux.

Allergie aux pollens ou rhume des foins, migraine, anxiété, stress, burn-out, dépression, troubles féminins, problèmes de peau, douleurs inflammatoires, éteindre

le feu, troubles, intolérances et allergies alimentaires, problèmes digestifs, addictions, dépendances, etc.

Contact : Tél. : 07 66 50 47 36 - (Cabinet à Pérols - sur rdv)

REVEAL HOME - Elena Morin, révèle votre intérieur

Décoratrice d'intérieur pour les particuliers et les professionnels, Élénà vous conseille et vous accompagne dans la conception d'un intérieur qui vous ressemble et qui s'adapte à votre mode de vie et vos envies.

Pour les particuliers et les professionnels, qu'il s'agisse de restructurer les espaces, rénover un lieu, aménager ou décorer un intérieur, vous créez ensemble un lieu à la fois esthétique et fonctionnel.

Eléna propose différentes prestations :

- conseil déco et aménagement,
- home staging (destiné à valoriser un bien pour le vendre ou le louer)

Et quelques options :

- rendu 3D
- shopping - list (planche qui récapitule les enseignes, les prix et les références)
- du sur-mesure (création de meubles, projection d'un achat sur plan, journée shopping...).



Contact : Tél. : 06 37 64 45 94 /  contact@reveal-home.com / www.reveal-home.com

Céline Coste - Pour en finir avec le stress des devoirs, l'ouvrage qui fera le bonheur de tous !

Pour en finir avec le stress des devoirs, l'ouvrage qui fera le bonheur de tous.

Après quelques années dans l'enseignement ou elle a expérimenté différentes pédagogies, Céline Coste s'est formée à l'orthopédagogie. Grâce à son accompagnement « sur mesure » dans son cabinet, adultes, ados et enfants retrouvent confiance en leur potentiel.

Cet ouvrage propose une boîte à outils simple et opérationnelle pour les parents, leurs enfants et leurs ados pour vivre plus sereinement le moment des devoirs, ga-

gner en autonomie et travailler plus efficacement.

En se fondant sur une approche orthopédagogique, les auteurs expliquent clairement le processus de l'apprentissage basé sur 6 points clés : l'attention, la motivation, la mémorisation, la compréhension, la gestion du temps et l'organisation.

Elles fournissent des outils pratiques (grilles d'évaluation, schémas, exercices, expériences...) qui permettent de dénouer les nœuds et de surmonter les obstacles pour apprendre de façon efficace et sereine.



Où trouver l'ouvrage : Fnac, Sauramps, Amazon

Contact : Tél. : 06 23 27 06 70 - (Cabinet à Pérols - sur rdv)

www.methodesetoutilspourapprendre.fr



Transports médicaux toutes distances
 Rapatriements sanitaires
 Assistanes taurines et festivités
 Assistanes épreuves sportives
 Correspondant SAMU centre 15



16, rue de la république 34470 PÉROLS

Tél. 04 67 04 19 51 / 06 20 94 26 94 mail : contact@pegaseambulances.fr Web : www.pegaseambulances.fr

Les ambulanciers Péroliens

Écoute Proximité Accompagnement Sécurité

HOME SERVICES
 Services à la personne



Aide aux séniors & Entretien du domicile

50 %

de réduction d'impôts ou crédit d'impôt*

4 rue Dr Servel
à PÉROLS



04 99 53 18 11

www.dome-services.com

Autorisation /Agrément/Déclaration n° SAP791298276
 * Sur toutes les prestations (selon l'article 199 sexdécies du code général des impôts)



NETAZUR
 SERVICE ENTRETIEN

F. GUEDDARI 06 62 58 07 50

LATTES
 netazureurl@bbox.fr

Produits et matériels

04 67 99 65 64



Menuiserie Pérolienne
POUJOL GUILHEM
 De Père en Fils depuis 1933
BOIS / ALU / PVC
DEVIS GRATUIT

FENÊTRE - ESCALIER - PLACARD - CUISINE - PARQUET
 93 Grand rue - Pérols - 06 13 17 05 53
 menuiserieperolienne@hotmail.fr Poujol-Guilhem-Menuiserie-Pérolienne

AFFAIRES GÉNÉRALES

2022-09-29/1 Adhésion au syndicat mixte pour le traitement de l'information et les nouvelles technologies COGITIS et approbation de la convention

2022-09-29/2 Désignation du délégué au collège des « communes et assimilées » du syndicat mixte COGITIS

2022-09-29/3 Modification des commissions municipales « Culture » et « Vie associative et sportive »

2022-09-29/4 Collège Frédéric Mistral - Désignation du représentant titulaire de la commune au Conseil d'administration

2022-09-29/5 Renouvellement intégral de la commission de délégation de service public - Conditions de dépôt des listes des candidats

2022-09-29/6 Renouvellement intégral de la commission de délégation de service public - Élection des membres titulaires et suppléants

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2022-09-29/7 SA3M - Rapport du président de l'assemblée spéciale des collectivités - Exercice 2021

2022-09-29/8 SPL L'Or Aménagement - Rapport annuel des représentants de la collectivité - Exercice 2021

2022-09-29/9 Marché n°2022M0601 relatif aux services d'assurances de la commune de Pérols - Autorisation de signature des marchés d'assurances

2022-09-29/10 Admissions en non-valeur et créances éteintes

2022-09-29/11 Provisions pour dépréciation des actifs circulants - Budget de la commune

2022-09-29/12 Reconstitution des amortissements du BAT-035 2012 - Budget du Port

2022-09-29/13 Décision modificative n°1 - Budget du Port 2022

2022-09-29/14 Participation de la commune de Pérols au capital de la SPL TaM et désignation d'un délégué

2022-09-29/15 Principe de l'institution de la redevance de stationnement

2022-09-29/16 Remboursement des frais de transport et de séjour - Mandat spécial Salon des maires et des collectivités locales 2022

2022-09-29/17 Majoration de la part communale due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

MÉTROPOLE

2022-09-29/18 Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Montpellier Méditerranée Métropole - Adoption du rapport

JEUNESSE – SPORT

2022-09-29/19 Caisse d'allocations familiales - Convention Territoriale Globale (CTG) - Autorisation de signature

CULTURE

2022-09-29/20 Modification du règlement intérieur de l'École municipale de musique

RESSOURCES HUMAINES

2022-09-29/21 Modalités de monétisation du compte épargne temps du personnel de la crèche C. PERRAULT



Terrains à bâtir



Appartements neufs



Logements étudiants



Résidences de tourisme



Résidences seniors

Avec engagement, soin et exigence, nous vous accompagnons tout au long de votre projet immobilier afin de valoriser qualitativement votre patrimoine.

04 67 221 222 | angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

Illustrations à caractère d'ambiance - Golem Images



24/24H
7/7J

Dépannages
Remorquages
Transports

Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérois

Tél. 0 467 710 720

Fax 0 467 274 898

montpellier.depannageperols@orange.fr



les nouvelles
grisettes

1^{er} lieu-concept de la mode et du textile
responsable en Occitanie

CONCEPT STORE

Fabriqué en Occitanie
Mode, accessoires, décoration et art de vivre

ATELIER DE CONFECTION

Goodies, vêtements d'image et retouches

RESTAURANT



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h
3840 Avenue Georges Frêche à Pérois
Arrêt tram L3 - Parc Expo

Tel : 09.71.41.18.43
www.lesnouvellesgrisettes.com

► TRIBUNE LIBRE

UNIR PÉROLS

A Pérols c'est le «Quoi qu'il en coûte»,

pas pour la relance et l'aide aux familles en difficulté, mais pour la débauche de toros et de soirées alcoolisées (rafraichissantes dans le vocabulaire du Maire), que nous avons eue tout l'été. Malgré l'état catastrophique des finances communales, on n'aura jamais autant dépensé dans les festivités !

Par contre, toujours 0 économie, 0 pour les entreprises et l'emploi, 0 pour la rénovation énergétique des bâtiments. Les Péroliens vont payer le gaz au prix fort cet hiver pour chauffer les gymnases et autres salles communales. Rénover l'existant pour économiser l'énergie, au lieu de construire du neuf à 2 millions € pour quelques-uns, voilà qui aurait été une politique responsable. Ce n'est pas celle du Maire !

Tant pis pour les familles modestes, qui n'ont plus les moyens de vivre à Pérols ou d'y loger leurs enfants, étranglées qu'elles sont par l'explosion des impôts locaux et autres taxes inventées par la majorité municipale, comme le stationnement payant, la dernière idée du Maire. Idée qui va coûter 45000 € par an: la dot offerte à TAM pour lui déléguer la gestion du parking de la poste. Mais «A Pérols les dépenses sont en rapport avec notre train de vie» comme ose le dire en Conseil une adjointe de la majorité.

En octobre la Métropole célèbre la Fête de la Science, sans Pérols ! Pour la Science comme pour la Culture, notre municipalité n'est pas candidate !

Groupe UNIR PEROLS

toujours présent pour défendre vos intérêts

PÉROLS DÉMOCRATIE CITOYENNE

Impôts les plus élevés de la Métropole, prix de l'immobilier qui décroche : la double peine des propriétaires Péroliens.

Au conseil municipal de juin, une adjointe au maire a osé affirmer que l'on ne pouvait plus trouver sur Pérols un bien « à peu près confortable » en dessous d'un million d'Euros. Elle en déduit que ces prix exorbitants qu'elle annonce sont liés au fait que tout le monde voudrait habiter Pérols grâce à la qualité de vie que la municipalité a su créer, une qualité de vie qui justifierait que nous payons beaucoup plus d'impôts qu'ailleurs.

Dans les faits, les chiffres officiels des notaires (sur l'ensemble des ventes entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022) démontrent le contraire.

En un an, 104 ventes ont été effectuées sur Pérols et le prix médian au mètre carré est de 3 900 €, soit nettement moins que dans les communes voisines : 4 170 € sur Lattes, 4 160 € sur Mauguio, 4 900 € sur Palavas et la Grande Motte...

Le bien « à peu près confortable » de plus d'1 M€ dont parle cette adjointe fait donc plus de 250 mètres carrés habitables... sans commentaire...

Bref, pour en finir avec la légende que la municipalité voudrait nous faire croire, depuis l'élection du maire actuel, le prix de l'immobilier à Pérols a décroché par rapport à ses voisins.

Les propriétaires Péroliens subissent une double peine : ils paient au minimum 20 % d'impôts fonciers de plus qu'à Lattes ou Mauguio et leur bien vaut désormais en moyenne 7 % de moins.

www.perolsdemocraticiteoyenne.fr

Bernadette Conte-Arranz texte non communiqué.

► LE MOT DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR PÉROLS

Notre exemplarité récompensée !

Grâce à votre confiance, nous œuvrons depuis 8 ans et ainsi avons pu obtenir la distinction de la 1^{ère} Commune de l'Hérault «Où il fait bon vivre». Avant cela, de nombreux labels sont venus récompenser la qualité des aménagements, la nature de nos règles environnementales, nos orientations politiques qui au quotidien rendent notre village attractif et améliorent notre qualité de vie. Accompagné par le savoir-faire des agents de la Métropole, notre village s'épanouit et affirme sa personnalité. La statue du Général Charles de Gaulle sur la place du même nom, la structure monumentale réaffirmant nos traditions camarguaises en sont les exemples les plus récents.

Lors des « Victoires de l'Investissement Local 2022 », la commune de Pérols a été récompensée du Prix du Jury. L'association des Maires de France de l'Hérault associée à la Fédération des travaux Publics d'Occitanie ont salué la réalisation de notre nouveau parking de cœur de ville rue de l'Encierro. Cette distinction vient mettre en avant notre volonté de transformer notre territoire par des infrastructures de qualité. Des places de stationnements désimperméabilisées, une mise en œuvre d'espaces végétalisés ainsi que l'utilisation de matériaux bruts nous ont permis de faire la différence dans ce concours. Désormais, ce sont plus de 600 places de parkings disponibles en centre-ville.

Retrouvez notre actualité sur Facebook « Ensemble pour Pérols ».

Vous proposent leurs services

- Entretien de vos espaces verts
- Maçonnerie paysagère
(dalles, allées, murets, jardinières, boudromes, clôtures...)
- Entretien et nettoyage de vos locaux professionnels
- Nettoyage de vos véhicules d'entreprises
- Façonnage Routage Conditionnement de produits
- Location de tables de concours
- Mise à disposition de personnel en entreprise

En travaillant avec nous, vous vous offrez un travail de professionnels avec des avantages fiscaux en participant à notre mission médico sociale.

Contactez NOUS !

Domaine de Saporta
 04.67.92.12.15
 saporta@adages.net
 Lattes



pour tous, toute la vie, partout

- Ménage
- Repassage
- Aide aux seniors
- Service Handicap
- Soins
- Jardinage
- Bricolage
- Garde d'enfants
- Téléassistance selon commune



Maison des services
 Les Mimosas
 89, Grande rue - 34470 Pérols
 Tél. 04 67 17 08 96 - perols@admr34.fr
 www.admr34.fr

RESTAURANT PIZZERIA SUR PLACE ET À EMPORTER



Pizza D'lice

9, rue Gaston Bazille - 34470 PÉROLS

☎ 04 67 07 01 11

www.pizzadlice.fr

Livraison offerte

PAYSAGISTE - AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN DE JARDINS



Créations de jardins - Entretien - Élagage
 Plantation, arrosage automatique, gazons, gazons synthétiques, terrasses etc... jusqu'à l'entretien. (Avec possibilité de défiscalisation)



06 76 46 08 72 - contact@marcadierpaysage.com
 www.marcadierpaysage.com

Membre d'une coopérative agréée service à la personne



- Entretien / Réparation •
 - Vente / Reprise •
 - Cartes grises •
- Toutes marques

mnauto34@gmail.com

MNAUTO34 f

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • 04 67 47 63 46



GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES
 INGENIERIE AMENAGEMENTS VRD



Guillaume de TURCKHEIM
 VOUS ACCOMPAGNE POUR TOUS VOS PROJETS
 TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS.

Bornage - Division - Copropriété - Division en volumes
 Plans des lieux - Plans d'intérieur - Plans des façades et coupes.

Tél. 04 67 20 97 20

Email. montpellier@reliefge.fr

45, rue Jérémy Bentham - CS 90033 - 34473 Pérols

MARCHÉ

Tous les samedis matin
Place Carnot et rue Gaston Bazille
de 8h00 à 13h00.

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols
Messes : mardi & samedi 18h30
www.paroisse-de-perols-carnon.fr

► Eglise Protestante unie Montpellier et Agglomération

3, avenue de Palavas 34070 Montpellier
Renseignements : 04 67 92 19 27
www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avérois

Rue Emile Picard - Montpellier
Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier
Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr
mairie@ville-perols.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02
urbanisme@ville-perols.fr
Lundi & mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 04 67 50 45 45
Rue Font-Martin
www.famille.ville-perols.com
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Fermé le jeudi matin

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

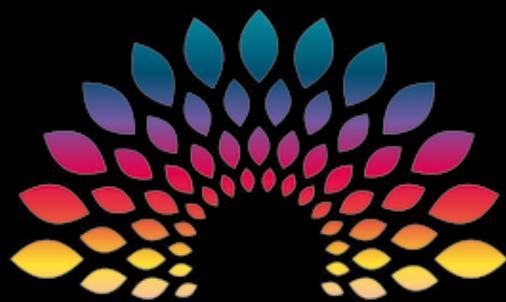
PIVERT Gwénael, Régis & DELDON Mélodie, Simone, Ginette	15/07/2022
LACAUT Jérôme & MAYOR Emilie, Elise, Angèle	30/07/2022
ADAMCZYK Krystian, Fryderyk & CABOT Margo, Josiane, Yolande	13/08/2022
BOUTAYEB Omar & HUMEAU Fanny, Laura	20/08/2022
ATTATBA Noureddine, Walid & BENABOUCHE Inès, Leila	27/08/2022
HAENN Jean-Christophe & AUBERTIN-LAMIRAND Carole, Viviane	27/08/2022
GIOVANNANGELI Arnaud, Olivier & RÉMOUSSIN Marie, Clotilde	02/09/2022
SALVY Alain, Charles, Louis & BORIES Danielle, Aimée	03/09/2022
CORTEZ Alexandre & ALLAIN Aurélie	17/09/2022
MERLO Patrick, Joel, Aldo & VALENCIAN Jacqueline, Juliette	24/09/2022

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

FERON Henri, Gustave	02/07/2022
TRALLERO Antoine	02/07/2022
MATHY Marcel, Géo	05/07/2022
SOCHA Annick veuve POPEK	05/07/2022
MARTIN Marinette, Henriette épouse PONS	08/07/2022
CHERGUI Gilbert, Driss	09/07/2022
GIUDICE Carmelo	13/07/2022
HUMBLLOT Philippe, Emile	13/07/2022
JOVER Janine, Clotilde épouse JANDRIEU	14/07/2022
REY Jean, Claude, André	18/07/2022
MARTINOT Jean	18/07/2022
AMOUROUX Angèle, Jeanne veuve VERGÉ	23/07/2022
POUZOLS Elise, Marie, Josephe veuve ROUX	28/07/2022
ROVILLE Pierre, Félix, Emmanuel	06/08/2022
BANAT Claude, Raymond	09/08/2022
ARMAND Christian, Charles, André, Maxime	10/08/2022
PURREY Jacques, André	14/08/2022
PINNA Gilberte, Marie veuve COSTA	22/08/2022
FILLMANN Christian, Gilbert, Louis	28/08/2022
NGUYEN Hoang Phuong	29/08/2022
RIZO Jean-Pierre	30/08/2022
PAGÈS Jacky, Alban, Pierre	31/08/2022
CARLES Jacques, Louis, Pierre, Marie	03/09/2022
MONJAUX Philippe, Henri, Roger	05/09/2022
FARRUGGIA Doly, Raymonde veuve HALLEGUEN	08/09/2022
BRUN Jean, Charles, Eugène	12/09/2022
ROUBY André, Raymond	12/09/2022
BENHAMIDA Mohamed	13/09/2022
MARTINEZ Micheline veuve ROY	19/09/2022
ACID Rahma	22/09/2022
LÊ Thi To Nga veuve DÙ	29/09/2022
BRANZI Julien, Joseph	30/09/2022

NOUVEAU - MAUGUIO - NOUVEAU - MAUGUIO - NOUVEAU - MAUGUIO



T U L U M
P A R K



VILLAS T4 & T5 AVEC JARDINS PRIVATIFS

A PARTIR DE 398 000 €

04 28 70 40 98
ngpromotion.fr



TRANSACTION . LOCATION . GESTION

Prenez place,
Keops
vous emmène.



Image stock.adobe.com / Skiline Creations

5 ALLÉE JACQUES BREL
34470 PÉROLS
04 67 50 39 67

KEOPS
Immobilier Pérols

WWW.VOTREAGENCEIMMO.COM